

Paris, le 14 novembre 2017

Etats généraux de l'alimentation : une étape franchie dans l'engagement des acteurs

Le 14 novembre, l'ensemble des acteurs de la production, de la coopération, de l'industrie et la distribution ont signé la charte d'engagement des Etats généraux de l'alimentation. Jeunes Agriculteurs souhaite que cet engagement politique se traduise dans les faits lors des prochains débats législatifs et des négociations commerciales en cours

Jeunes Agriculteurs se félicite que la *Charte d'engagement pour une relance de la création de valeur et pour son équitable répartition au sein des filières*, ait enfin été signée par l'ensemble des acteurs. Nous avons appelé cette signature de nos vœux, dans l'esprit de construction qui nous a animés depuis le début des débats.

Celle-ci marque une étape dans la volonté d'atteindre l'objectif commun des Etats généraux : permettre aux agriculteurs de vivre dignement de leur métier. Il reste désormais d'autres étapes à franchir : la remise par les interprofessions, d'ici le 10 décembre, des plans de filières, et le projet de loi en 2018 qui devra apporter certaines précisions.

En signant, les acteurs se sont engagés à promouvoir une contractualisation fondée sur les prix à partir de l'amont, prenant en compte les coûts de production agricole et à assurer la répercussion à chaque maillon de la filière de la fluctuation des prix, dans un esprit de loyauté, de transparence et de respect mutuel. Nous veillerons à ce que ces engagements, à commencer par les lois existantes telles que Sapin 2, soient respectés lors des négociations commerciales qui ont débuté le 1er novembre et qui s'achèveront en février.

Si les professionnels des filières se sont accordés sur cette charte, il est aussi indispensable que l'Etat montre sa volonté d'agir sur l'ensemble des sujets qui touchent l'agriculture, sans tergiverser.

Selon Jérémie Decerle, président Jeunes Agriculteurs, « *ce signal politique doit conduire à un résultat économique : nous ne serons pleinement satisfaits que quand les agriculteurs verront l'argent revenir dans les cours de ferme et que le métier offrira de solides perspectives aux jeunes.* »

Contact Presse

Célia FAURE | 01.42.65.86.16 | 06.68.66.15.83 | cfaure@jeunes-agriculteurs.fr

Fondé en 1957, **Jeunes Agriculteurs** est le seul syndicat professionnel composé exclusivement de jeunes âgés de moins de 35 ans. Apolitique et indépendant, le syndicat représente 50 000 agriculteurs issus de toutes les productions. Répartis en 14 structures régionales et 95 structures départementales, Jeunes Agriculteurs a pour objectifs de défendre les intérêts des jeunes agriculteurs et de favoriser l'accès au métier d'agriculteur pour assurer le renouvellement des générations en agriculture.